

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 042-214201865-20240522-DEL_2024_045-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 26
Votants : 0

Séance du 22 mai 2024 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.

Délibération :
N° DEL_2024_045

Date de convocation : 15 mai 2024

OBJET :
PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL
DU DELEGATAIRE.
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
GESTION DES MARCHES NON
SEDENTAIRES ET AUTRES
OCCUPATIONS COMMERCIALES

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE

Étaient absents

M. Jean-Louis VALENTE, Mme Nadia MEBARKI

Ont donné pouvoir

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ)
Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT)
Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO)
Jean-Pierre GRANATA (pouvoir à Jean-Louis FONTBONNE)
Cendrine BARLET (pouvoir à Séverine REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu l'article L.1121-1 du Code de la Commande Publique définissant les délégations de services publics ;

Vu les articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la Commande Publique concernant la production d'un rapport d'activité et financier de la part de l'attributaire d'une délégation de service public ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL_2021_107 du 19 Mai 2021 relative à l'attribution de la délégation de service public de gestion des marchés non sédentaires et d'autres occupations commerciales ;

Vu la présentation du rapport d'activité à la commission consultative des services publics locaux lors de sa séance du 03 mai 2024 ;

Contenu :

Une délégation de service public a été attribuée à la société CLAVEL pour une période allant du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2026.

L'objet de la délégation est l'exploitation des marchés non sédentaires et autres occupations commerciales du domaine public.

Au titre de l'année 2023, période du 1^{er} janvier au 31 décembre, il résulte que le délégataire a perçu une rémunération comprenant les droits de places acquittés par les commerçants abonnés et volants, le forfait « charges » payé par certains commerçants non sédentaires et les recettes au titre des activités annexes représentant une recette de 141 104,31 € TTC. Le délégataire n'a reçu aucune subvention de la ville et a, conformément au contrat de délégation, reversé à la commune une redevance de 50 000 €.

Le rapport annuel du délégataire pour l'année 2023 est annexé à la présente délibération.

Proposition :

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2023 d'exécution de la délégation de service public de gestion des marchés non sédentaires et d'autres occupations commerciales.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du présent rapport

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY

Le secrétaire de séance,
Julien CHANELIERE